

# COQUELICOT

Association de Parents  
d'Enfants Sourds et Malentendants

*. . . du nom de cette fleur légère et fragile comme nos enfants,  
qui résonne comme cochlée, instrument essentiel du système auditif . . .*

---

## RAPPORT D'ACTIVITES 2015

---



## SOMMAIRE

<b>1 QUI SOMMES-NOUS ?</b> .....	<b>2</b>
1.1 STATUTS .....	2
1.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	2
1.3 MEMBRES ADHERENTS .....	2
1.4 MEMBRES BIENFAITEURS .....	2
1.5 MEMBRES D'HONNEUR .....	2
<b>2 NOTRE PROJET</b> .....	<b>3</b>
2.1 INTEGRATION SCOLAIRE EN MILIEU ORDINAIRE .....	3
2.2 INTEGRATION SOCIALE ET CULTURELLE .....	3
<b>3 RESSOURCES FINANCIERES</b> .....	<b>4</b>
<b>4 ACTIONS REALISEES</b> .....	<b>4</b>
4.1 INFORMATION .....	4
4.2 FORMATION/ENTRAINEMENT LPC.....	4
4.3 FORMATION/ENTRAINEMENT LSF .....	4
4.4 PROJETS, ARTS ET SPECTACLES .....	4
4.5 INTEGRATION SCOLAIRE.....	5
4.6 RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES.....	5
4.6.1 <i>Journée de rassemblement associatif</i> .....	5
4.6.2 <i>Représentation de COQUELICOT</i> .....	5
<b>5 ACTIONS POUR 2016</b> .....	<b>5</b>
5.1 INFORMATION .....	5
5.2 FORMATIONS .....	6
5.3 SOUTIEN DE PROJETS LOCAUX.....	6

## 1 QUI SOMMES-NOUS ?

### 1.1 Statuts

- Association loi 1901 - Activité : Culturel/Social/Technique et Recherche
- Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence : le 07/01/2004
- Publication au Journal Officiel : le 07/02/2004 - N° de parution 20040006 - N° d'annonce 190
- Membre de l'URAPEDA<sup>1</sup>-PACA Corse
- Adhérent de l'ALPC<sup>2</sup>, Pays d'Aix Associations et Handi Provence
- Siège social : Le Mas des Nigelles B - 34, avenue René Cassin 13100 Aix-en-Provence

### 1.2 Conseil d'Administration

Pour l'année 2015, le bureau du conseil d'administration était composé des membres suivants :

- Président : Valia GUILLARD
- Trésorier : Gaétan GUILLARD
- Secrétaire : Dominique BRESCIANI

Sont également membres du conseil d'administration :

- Marie BLANCHET
- Christine BONO
- Delphine HAMDJ
- Geneviève JOLLY
- Stéphane JOURJON
- Sandrine PARDI

### 1.3 Membres adhérents

Les membres adhérents de l'association sont exclusivement parents d'enfants sourds ou malentendants appareillés ou implantés et tous intégrés en milieu scolaire ordinaire.

A la date du 31 décembre 2015, 63 familles sont adhérentes dont 30 sont à jour de leur cotisation. Les enfants concernés sont principalement localisés dans les Bouches du Rhône mais également dans les Alpes Maritimes, l'Ardèche, la Drôme, le Gard, les Landes, le Puy-de-Dôme, le Var et le Vaucluse (Aix-en-Provence, Auriol, Cabriès, Carnoux en Provence, Châteauneuf les Martigues, Clermont-Ferrand, Codognan, Cucuron, Fuveau, Gardanne, Gémenos, Istres, La Barben, La Ciotat, La Couronne, La Croix Valmer, Le Pontet, Le-Puy-Sainte-Réparate, Les Pennes Mirabeau, Miramas, Marseille, Marignane, Martigues, Miramas, Nice, Orgon, Pertuis, Pissos, Pont de l'Isère, Port de Bouc, Puyricard, Rognac, Roquevaire, Saint Julien en Saint Alban, Simiane Collongue, Valence, Vernegues, Villelaure, Vitrolles).

### 1.4 Membres bienfaiteurs

Les membres bienfaiteurs de l'association sont au nombre de 134 à la date du 31 décembre 2015.

### 1.5 Membres d'honneur

Les membres d'honneur sont Marianne PERSONNIC orthophoniste sur Aix-en-Provence ; Amandine LANGELLIER orthophoniste sur Marignane, Audrey COLLEAU, orthophoniste sur Marseille ; Stéphane ROMAN médecin ORL à l'hôpital de la Timone et Nathalie SARABIAN médecin ORL à l'hôpital de la Timone et auprès de l'URAPEDA PACA Corse.

---

<sup>1</sup> Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs

<sup>2</sup> Association pour la promotion et le développement du Langage Parlé Complété

## 2 NOTRE PROJET

*Rappel de l'objet de l'association :*

*"Considérant que chaque personne sourde a le droit imprescriptible d'accéder à la langue Française et d'être éduquée dans cette langue, l'association de parents COQUELICOT a pour objet l'intégration scolaire, sociale et culturelle des enfants déficients auditifs et les enfants appareillés ou ayant bénéficié d'un implant cochléaire"*

### 2.1 Intégration scolaire en milieu ordinaire

- La loi d'orientation de 1975, relative à l'intégration scolaire, précise que : « [...] *tout enfant handicapé doit bénéficier d'une scolarité, de préférence en classe ordinaire* [...] ».
- La loi du 11 février 2005, dans son volet sur la scolarité, précise que : « [...] tout enfant devra être inscrit dans l'école du quartier où il réside, bénéficiaire des aides complémentaires qui seront nécessaires à sa participation effective et pouvoir suivre un parcours ininterrompu jusqu'à l'enseignement supérieur [...]».
- Les enjeux d'une telle intégration sont multiples : maîtrise de la langue orale et écrite, intégration sociale et enrichissement de la personnalité, apprentissage de la tolérance, alternative à la solution de placement en école spécialisée (parfois loin des familles).
- Les chances de réussite de cette intégration en milieu scolaire ordinaire sont réduites sans l'intervention d'une interface de communication.

Le projet initial de l'association avait été défini en 2004 comme tel :

*A la demande des parents et des équipes éducatives (directeurs d'établissement, enseignants, orthophonistes) et en complément des aides déjà accordées par l'Etat, l'association COQUELICOT se donne pour mission principale de faciliter l'intégration scolaire et culturelle de ses enfants déficients auditifs, par l'intervention (dans le cadre de la classe, d'un soutien scolaire et de sorties culturelles) de professionnels du Langage Parlé Complété : les "codeurs LPC<sup>3</sup>".*

Fort de notre soutien, l'URAPEDA-PACA Corse a monté, sur la période 2005-2006, un projet de création de SAFEP-SSEFS dans le département des Bouches-du-Rhône. Basé aux Milles, ce service a vu le jour en octobre 2006 et propose actuellement, à une trentaine d'enfants de 0 à 20 ans localisés dans les Bouches-du-Rhône, une prise en charge incluant l'intervention (en classe, en soutien et lors d'activités extra-scolaires) d'interfaces pédagogiques et de communication, utilisant notamment le LPC et la LSF, et de psychologues en éducation cognitive.

La prise en charge en classe des enfants de notre association correspond donc à notre objectif initial. Le nombre d'enfants concernés étant en augmentation, nous restons vigilants sur l'aspect quantitatif de l'agrément du SAFEP-SSEFS et l'aspect qualitatif des services proposés.

En tant qu'association membre de l'URAPEDA-PACA Corse, le SAFEP-SSEFS « Les Alpilles » reçoit tout notre soutien, notamment pour appuyer l'augmentation du nombre d'enfants pouvant être pris en charge et relayer les demandes des nombreux enfants en liste d'attente.

### 2.2 Intégration sociale et culturelle

Depuis 2007, nos activités ont été recentrées sur le 2<sup>ème</sup> volet de notre projet, à savoir l'intégration sociale et culturelle des enfants sourds dans nos communes.

---

<sup>3</sup> Ces professionnels répètent en simultané et en muet tous les échanges verbaux au sein de la classe. Ils permettent ainsi une réception sans ambiguïté des enseignements et favorisent donc les apprentissages de l'enfant sourd intégré.

### 3 RESSOURCES FINANCIERES

Cf. Bilan et compte de résultat 2015 en pièces jointes.

Le montant de l'adhésion 2015 était fixé à 20 € par famille.

Une demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône (CD-13) a reçu un écho favorable pour le financement à hauteur de 2000€ du projet musical d'Amandine LANGELLIER. Ceci correspond à la première subvention d'un organisme public en faveur de l'association COQUELICOT.

La fondation de droit suisse Antoine et Rose Zacharias a fait un don de 10000€ afin de mener à bien nos projets culturels sur Aix-en-Provence : participation à l'organisation d'ateliers d'éveil sensoriel dans le cadre d'un festival ou d'un lieu dédié.

### 4 ACTIONS REALISEES

#### 4.1 Information

Le but de cette action était de faire connaître l'association et son projet aux parents susceptibles d'y adhérer et en recherche de renseignements, aux professionnels (pédiatres, ORL, enseignants, psychologues, ...) entourant nos enfants et de sensibiliser le public et les pouvoirs publics à nos revendications :

- Maintien et enrichissement du site Internet [www.coquelicot.asso.fr](http://www.coquelicot.asso.fr) (moyenne de 4500 visites par mois) ;
- Création et animation d'une page Facebook [www.facebook.com/coquelicot.asso](http://www.facebook.com/coquelicot.asso)
- Diffusion de la plaquette de l'association ;
- Participation à l'ASSOGORA 2015, le salon de la vie associative et du bénévolat organisé par Pays d'Aix Associations, le dimanche 13 septembre sur le cours Mirabeau.

#### 4.2 Formation/entraînement LPC

A la demande de plusieurs familles des Bouches du Rhône et du Var, une formation a été annoncée et préparée pour début janvier. Celle-ci a malheureusement été annulée suite au désistement des familles quelques jours avant la date retenue. A l'avenir un acompte sera demandé (adhésion à l'association permettant d'assurer les personnes lors de la formation).

#### 4.3 Formation/entraînement LSF

- Ateliers Signer Avec Bébé : plusieurs familles ont bénéficié d'une participation financière de COQUELICOT à ces ateliers (proposés par Kid&Sens à Aix-en-Provence et Des Mots pour Deux Mains à Simiane).
- Relai d'information sur les formations proposées par l'URAPEDA PACA Corse.

#### 4.4 Projets, arts et spectacles

En 2015, la volonté de la fondation Antoine et Rose Zacharias a été respectée et permis conjointement avec la subvention du CD-13 de financer l'ensemble de nos projets :

- Projet musical d'Amandine LANGELLIER, orthophoniste sur Marignane :
  - Intervention d'un professeur de musique en duo avec l'orthophoniste,
  - Création d'un conte musical « Le petit arbre qui chantait » par les enfants.
- Matins Câlines Parents-Bébés :  
Dans le cadre de ses projets liés à l'intégration scolaire, sociale et culturelle des enfants déficients auditifs sur les Bouches-du-Rhône, l'association COQUELICOT a proposé des Matins Câlines Parents-Bébés. Le but de ces rencontres est de soutenir les parents dans leur relation avec leur enfant, de favoriser l'éveil et l'autonomie dès le plus jeune âge et de développer des actions de sensibilisation aux handicaps sensoriels. Ces Matins Câlines Parents-Bébés (accès libre aux salles motricité et peinture de Kid&Sens, sous la coordination d'une intervenante diplômée en activités bien-être et arts plastiques) sont ouverts à tous les bébés et à leurs parents (une participation symbolique a été

demandée aux participants), dans une volonté de rencontre et de mixité, les uns ressortant plus riches des échanges qu'ils auront pu avoir avec les autres !

- Animations de journée de rassemblement associatif (voir § 4.6.1).

## 4.5 Intégration scolaire

Pas de sollicitation directe malgré le nombre important d'enfants en liste d'attente des SSEFS du département et les dysfonctionnements liés aux attributions d'AVS rencontrés à chaque rentrée scolaire.

En tant que président de l'URAPEDA PACA Corse et membre du bureau de l'association COQUELICOT, Gaétan GUILLARD a rencontré l'ARS en juillet 2015 afin d'étudier les possibilités de prise en charge des 50 enfants en liste d'attente dans les Bouches du Rhône. A l'issue de cette rencontre, l'URAPEDA PACA Corse a été en mesure de prendre en charge plusieurs enfants en liste d'attente dès la rentrée 2015-2016. Un projet de régionalisation des services enfants gérés par l'URAPEDA PACA Corse a reçu un accueil favorable par l'ARS. Dans sa formulation, ce projet novateur, comme beaucoup de projets de l'association, permettrait de prendre en charge plus d'enfants dans notre région mais le financement d'un tel service au niveau régional pose encore des difficultés à l'ARS.

## 4.6 Relations avec les partenaires

### 4.6.1 Journée de rassemblement associatif

L'association COQUELICOT en partenariat avec l'URAPEDA PACA Corse a organisé et financé une journée de rassemblement festif le 7 juin 2015 dans le domaine du CREPS d'Aix en Provence. Le thème de la journée était intitulé « L'arbre sens dessus dessous ». Des soutiens LSF et LPC étaient assurés.

Au programme de la journée de 10h à 17h :

- Conte musical « Le petit arbre qui chantait »,
- Ateliers de percussion,
- Crêpes party,
- Rassemblement Bébé Signe,
- Spectacle « La journée de Lila »,
- Atelier de danse parent-enfant,
- Ateliers bien-être,
- Ateliers créatifs, maquillage, foot, slack line,
- Grimpe d'arbres et parcours sensoriels accessibles à tous (animé par PHYTOFEEL).

### 4.6.2 Représentation de COQUELICOT

Les membres de l'association COQUELICOT siégeant au conseil d'administration de l'URAPEDA PACA Corse sont :

- Raymond BUES (secrétaire),
- Gaétan GUILLARD (président),
- Yves JALOUS (vice-président),
- Laura JAUVERT.

Valia GUILLARD est la correspondante départementale de l'ALPC.

## 5 Actions pour 2016

### 5.1 Information

Poursuite des mises à jour régulières du site Internet (actualités, témoignages de parents, ...).

Dans le but de fédérer plus de familles pour garantir un engagement important dans les Conseils d'Administration (COQUELICOT, URAPEDA PACA Corse) et les commissions locales et départementales, nous souhaitons financer un projet d'affiche avec un « message-choc » à destination des parents. En commun avec les autres associations de la région, il s'agira d'interpeler et inciter les parents d'enfants sourds à nous rejoindre. Il s'agira en parallèle de recenser les points d'entrée potentiels des familles (hôpitaux, cabinets pédiatriques, MDPH, mairies, éducation nationale, orthophonistes, ...) et des

rapprochements seront développés vis-à-vis des autres associations locales. Pour cette grande campagne de communication, une recherche de subvention spécifique sera engagée.

L'association participera à l'ASSOGORA 2016, le salon de la vie associative et du bénévolat organisé par Pays d'Aix Associations, le dimanche 11 septembre sur le cours Mirabeau (sous réserve de bénévoles suffisants).

## **5.2 Formations**

- Ateliers ludiques de sensibilisation aux outils de communication (LSF, LPC, ...)
- Achat de matériel logistique et pédagogique en lien avec les formations et ateliers : jeux, livres, ...

## **5.3 Soutien de projets locaux**

Poursuite du financement des projets :

- Projet musical avec la création par les enfants d'un conte intitulé « La chasse à l'ours » ;
- Matins Câlines Parents-Bébés.

Les membres adhérents sont invités à se rassembler par secteur afin de définir des projets pour leurs enfants. Le financement pourra être accordé après concertation du bureau de l'association.